Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20260707-DEL206_209-DE

DEL 2026/209

Liffré=Cormier COMMUNAUTÉ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 JUILLET 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX LE SEPT JUILLET À VINGT HEURE QUARANTE, les membres de la Communauté de communes de Liffré-Cormier Communauté, désignés conformément aux dispositions des articles L 5211.7 et L 5214.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Guillaume BÉGUÉ.

Lieu de la séance	Salle Polyvalente de Livré-sur-Changeon
Date de convocation	1er juillet 2026
Présents	MMES A. BEAULIEU, L. BODIN, C. BRIDEL, I. CERNEAUX, K. CHESNAIS-GIRARD, G. DUMONT, I. GAUTIER, C. GILLET, N. HEUZÉ-MICHEL, P. MACOURS, E. THOMAS-LECOULANT, B. VANNIER MS O. BARBETTE, J. BÉGASSE, G. BÉGUÉ, B. BONENFANT, B. CHEVESTRIER, Y. DANTON, J. DELAUNAY, E. FLAUX, E. FRAUD, T. JOUANGUY, Y. LE ROUX, V. LEMIÈRE, A. PÉCHON, J-M. PELLEN, J-PH. ROUDIER, R. SALAUN, F. TROUVÉ, D. VEILLAUX
Absents représentés	M. J. BELLONCLE (POUVOIR À G. BÉGUÉ), M. LANGLAIS-ELLEOUET (POUVOIR À K. CHESNAIS-GIRARD), MME C. LE BON (POUVOIR À P. MACOURS), MME C. LEMOINE (POUVOIR À J. BÉGASSE), MME A-L. OULED-SGHAÏER (POUVOIR À C. BRIDEL)
Absents	MME S. CHYRA, M L. BOUTHELOUP
Secrétaire de séance	MME G. DUMONT

TOURISME

Conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme Intercommunal – Désignation des membres – délégation de compétences

Rapporteur : Jérôme BÉGASSE, Vice-Président

VU le Code du Tourisme, notamment ses articles L133-1 à L 133-2, L 133-19 ;

VU le Code Général des collectivités Territoriales et notamment ses articles L5214-16, L1412-2, L2221-1 et suivants, R 2221-1 à 17, R2221-63 à 71 et R2221-95 à 98 ;

VU l'arrêté préfectoral du 3 octobre 2023 portant les statuts de la communauté de communes de Liffré-Cormier-Communauté et notamment sa compétence en matière de promotion du tourisme dont la création d'office de tourisme ;

VU la création de l'Office de Tourisme Communautaire par délibération 2024-237 du Conseil Communautaire le 17 décembre 2024 ;

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20260707-DEL206_209-DE

VU la délibération 025-64 du Conseil Communautaire du 25 mars 2025 portant sur la modification des statuts de l'office de tourisme intercommunal ;

VU les élections municipales qui se sont déroulées le 15 mars et 22 mars 2026 ;

Il est exposé ce qui suit :

Considérant le renouvellement des conseils municipaux et communautaire intervenu en mars et avril 2026, il convient de procéder à la désignation des membres du conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme Intercommunal conformément à ses statuts.

Afin de permettre une représentativité complète des activités touristiques du territoire dans le conseil d'exploitation, les statuts de l'Office de Tourisme (article 5-1 et 5-4) comprennent 13 membres dont une majorité d'élus.

Par conséquent, il est proposé de valider la composition du Conseil d'exploitation comme organe délibérant de l'Office de Tourisme Communautaire comme suit :

- Collège « élus » émanant du Conseil Communautaire de Liffré-Cormier Communauté :
  - Jérôme BÉGASSE – Saint-Aubin-du-Cormier
  - Claire BRIDEL – Liffré
  - Guillaume BÉGUÉ – Liffré
  - Frédéric TROUVÉ – Dourdain
  - Emmanuel FRAUD – Livré-sur-Changeon
  - Jérémie DELAUNAY – La Bouëxière
  - Thomas JOUANGUY – La Bouëxière

- Collège de professionnels :
  - Ronan MICHAUX - Propriétaire de Ma Cabane Au Canada
  - Jérôme JAQUET - Propriétaire du domaine du Château de la Giraudais
  - Nolwenn RENAUD – animatrice nature - Graine de coquelicot – Partenariat Bergerie Grain d'Orge
  - Claire GUISLARD – Assistante de direction Domaine de la Reposée
  - Thomas STRULLU – gérant de la brasserie Torr Penn
  - Delphine BALIN – animatrice d'ateliers de menuiserie

Conformément aux statuts, le Conseil Communautaire désigne parmi ses membres :

- **Président** : Ronan MICHAUX
- **Vice-Président** : Jérôme BÉGASSE

Il est également proposé que le Conseil Communautaire de Liffré-Cormier Communauté délègue une partie de ses attributions comme suit :

- Au **président de l'Office de Tourisme communautaire** :
  - Convoque le conseil d'exploitation,
  - Arrête l'ordre du jour du conseil d'exploitation,
  - Prend les mesures nécessaires à l'exécution des décisions du conseil d'exploitation,

- Au **Vice-Président** :

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 035-243500774-20260707-DEL206_209-DE

- Le Vice-président seconde le président dans ses fonctions.
- En cas d'absence, de suspension, de révocation ou de tout autre empêchement, le président est provisoirement remplacé, dans la plénitude de ses fonctions, par le vice-président.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la composition de l'organe délibérant de l'office de tourisme comme décrite ci-dessus.
- **DÉSIGNE** M. Ronan MICHAUX en qualité de Président du Conseil d'exploitation et M. Jérôme BÉGASSE en qualité de Vice-président du Conseil d'exploitation ;
- **AUTORISE** les délégations de pouvoir au Président et Vice-Président de l'Office de Tourisme.

La séance est levée à 21h20

Fait à Livré-sur-Changeon, le 7 juillet 2026.

Le Président,	**La Secrétaire de séance,**
Guillaume BÉGUÉ	Gwénaël DUMONT

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Liffré-Cormier Communauté.